

## Augmentation de capital annoncée

### **SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES**

Siège social : 5, Rue 8610 ZI Charguia 1 – 2035- Tunis Carthage-

La Société d'Articles Hygiéniques (SAH) porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **20/06/2018** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **3 809 631 dinars** par incorporation de réserves, et ce par l'émission de **3 809 631 actions nouvelles gratuites** d'une valeur nominale de Un (01) dinars chacune, **à raison d'Une (01) action nouvelle pour Quatorze (14) actions anciennes avec (08) rompus.**

Suite à cette augmentation le capital de la Société d'Articles Hygiéniques (SAH) passera ainsi **de 53 334 842 dinars à 57 144 473 dinars.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2018.**

#### **Cotation en bourse :**

- ✓ Les droits d'attribution seront détachés et négociables en Bourse à partir du **01/08/2018.**
- ✓ Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **01/08/2018,** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.
- ✓ La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des 08 droits d'attribution rompus.

#### **Prise en charge par TUNISIE CLEARING :**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **01 Août 2018.**